

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 21 décembre 2022

### **EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, L'ÉTAT ET LES CHAMBRES CONSULAIRES SE MOBILISENT POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DONT L'ACTIVITÉ EST TOUCHÉE PAR LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE**

La crise énergétique sans précédent qui frappe notre pays a d'ores et déjà un impact important sur l'activité de nos entreprises. Afin de les soutenir durant cette période, le Gouvernement a mis en place des aides dont les montants et les formulaires de demande sont accessibles sur une plateforme unique : [www.economie.gouv.fr/hausse-prix-energie-dispositifs-aide-entreprises](http://www.economie.gouv.fr/hausse-prix-energie-dispositifs-aide-entreprises).

En région Auvergne-Rhône-Alpes, les Chambres consulaires (CCI et CMA) sont pleinement mobilisées, avec le soutien technique de l'État, et identifiées comme interlocuteur de premier niveau des entreprises.

127 000 entreprises ont déjà reçu un document des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes synthétisant les dispositifs de soutiens existants de l'État et du Conseil régional. Aussi, une campagne d'appels sortants est engagée jusqu'à mi-février auprès de 3 600 dirigeants de petites et moyennes entreprises industrielles pour diffuser et présenter les mesures mises en œuvre pour soutenir leur activité. Un numéro vert leur sera fourni à cette occasion afin de leur permettre d'échanger de vive voix sur ces mesures.

De même, la CMA se mobilise pour informer les artisans sur les aides pour se protéger de la hausse des coûts de l'énergie, par courriels ainsi que sur rendez-vous pour des diagnostics énergétiques. 1 500 diagnostics ont déjà été réalisés à ce jour. Des webinaires, à l'échelle régionale ou départementale, ont aussi été organisés pour aider les entreprises à limiter l'impact du coût de l'énergie sur leur activité. L'ensemble des dispositifs sont présentés dans une page d'information qui permet la prise de rendez-vous en ligne : [www.cma-auvergnerrhonealpes.fr/sinformer/actualites/crise-de-lenergie-prolongation-des-mesures-de-soutien](http://www.cma-auvergnerrhonealpes.fr/sinformer/actualites/crise-de-lenergie-prolongation-des-mesures-de-soutien).

Une réunion de coordination des deux chambres consulaires régionales, sous l'égide de la Direction régionale des Finances publiques, a permis mardi 20 décembre, en lien avec le Président du Tribunal de commerce la Lyon, la directrice de l'URSSAF, la directrice régionale de la Banque de France et un représentant de la DREETS, de dresser le tableau des attentes des entreprises. Pour y répondre, un support opérationnel sera diffusé dans les prochains jours, par tous les canaux utiles.

*« Le Gouvernement a mis en place un dispositif complet pour accompagner les entreprises face aux hausses des prix de l'électricité et du gaz. Ce dispositif a été révisé pour plus d'efficacité, de simplicité et de rapidité. Avec l'appui de nos partenaires économiques en région, l'État ira au plus près des chefs d'entreprise, quelle qu'en soit la taille, pour diffuser largement l'information et répondre à leurs questions »* précise Pascal MAILHOS, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône.

*« Au cours des dernières semaines, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes ont sensibilisé de façon massive les entreprises régionales sur les dispositifs de soutien de l'État et du Conseil régional afin de faire face à la crise énergétique. Nous allons bien entendu continuer de rester au plus près du terrain, à l'écoute des entreprises de notre territoire »* explique Philippe GUERAND, Président des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes.

*« Avec l'État, le Conseil régional et tous les acteurs économiques, comme pendant la période de la COVID, la CMA est totalement mobilisée, en proximité, et soutient ses artisans pour les aider à franchir cette nouvelle crise, qui les frappe durement. Artisans, pour être bien informés, contactez votre CMA »* souligne Vincent GAUD, Président de la CMA d'Auvergne-Rhône-Alpes.

## **Cabinet du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET  
Tél : 06 21 11 06 48  
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

## **Direction Régionale des Finances Publiques**

Sébastien CRESSOT - Sarah VIGNEAU  
Tél : 04 72 40 84 18 - 04 72 40 87 93  
Mél : drfip69.mission-communication@dgifp.finances.gouv.fr

**Numéros de téléphone dédiés à l'accompagnement des entreprises  
dans le contexte de hausse des prix de l'énergie**

**Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) :**

Ain	04 74 32 13 00
Allier	04 70 35 40 00
Ardèche	04 75 88 07 07
Beaujolais	04 74 62 73 00
Cantal	04 71 45 40 40
Drôme	04 75 75 70 00
Grenoble	04 76 28 28 90
Haute-Loire	04 71 09 90 00
Haute-Savoie	04 50 33 72 00
Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne	04 72 40 58 58
Nord-Isère	04 74 95 24 00
Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole	04 73 43 43 43
Savoie	04 57 73 73 73

**Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) :**

Ain	04 74 47 49 00
Allier	04 70 46 20 20
Ardèche	04 75 07 54 00
Cantal	04 71 45 65 00
Drôme	04 75 48 72 00
Isère	04 76 70 82 09
Loire	04 77 92 38 00
Haute-Loire	04 71 02 34 56
Rhône	04 72 43 43 00
Puy-de-Dôme	04 73 31 52 00
Savoie	04 79 69 94 00
Haute-Savoie	04 50 23 92 22